

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 5 février 2019
*Greffe + Travaux (6x)_0134 + 9122_Préavis édités +
3204 + 3206 + 3213 + 3214 + 3217 + 3517_sh*

Préavis No 1/2019

Demande de crédit pour divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Etambeau

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite de votre autorité une demande de crédit en vue de divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Etambeau.

PREAMBULE

Le plan des dépenses d'investissements communal prévoit actuellement un montant pour la rénovation des alpages communaux de l'ordre de CHF 500'000.00, échelonné sur les années 2019 à 2023.

Ce montant répond pour une partie au plan de gestion des alpages élaboré en 2010. Toutefois, la municipalité profite également, à l'occasion, de l'opportunité de l'intervention d'autres services pour entreprendre, en synergie, certains travaux d'entretien ou d'amélioration sur ses alpages, ceci dans le but de préserver son patrimoine.

Tous les alpages communaux sont actuellement exploités avec des vaches laitières dont le lait est transformé en l'Etivaz AOP. L'intérêt économique avec production de valeur ajoutée dans la région est donc prédominant.

HISTORIQUE DES DIFFERENTES DEMANDES DE CREDIT DE 2012 à 2016

Les derniers préavis concernant les alpages votés par le Conseil communal sont :

- 15/2012 - Rénovation des accès aux alpages de L'Etivaz, CHF 12'000'000.00 (CHF 600'000.00 à charge de la commune).
- 05/2014 - Assainissement de la fosse et de la fumière du chalet d'alpage des Coulaytes, CHF 145'000.00.
- 19/2016 - Réfection partielle ou totale de plusieurs toitures de bâtiments d'alpages communaux, CHF 218'000.00 (travaux en cours).

Demande de crédit pour divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Étambeau

Les travaux courants d'entretien sont normalement quant à eux financés par le biais du budget communal. Il s'agit par exemple des mises en conformité d'installations électriques, achat de bassins ou d'abreuvoirs, rénovations des couches dans l'ariau, etc.

A signaler qu'en général les amodiateurs effectuent eux-mêmes divers travaux d'entretien. Pour sa part, la commune prend en charge les matériaux.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. La Cierne du Pont

Reconstruction de l'annexe «Nord » du chalet avec intégration d'une station électrique

Lors de la présentation du préavis No 19/2016 concernant la rénovation de plusieurs toitures d'alpages, il était préconisé d'abandonner cette annexe (ancienne porcherie) qui, vu sa vétusté, ne justifiait pas sa sauvegarde. Les travaux de démolition étaient prévus en même temps que la rénovation de la toiture au printemps de cette année.

Parallèlement, il est apparu que, consécutivement aux travaux d'adduction des eaux de Lausanne et de rénovation des routes de La Torneresse et de l'Eau Froide, le Groupe E prévoyait la mise en terre des dernières lignes électriques aériennes dans ce secteur. Il est également prévu la construction d'une station électrique au sol, en remplacement de la station aérienne actuelle située devant le chalet.

La Confédération, depuis quelques années, impose l'intégration de ces stations dans le patrimoine bâti, c'est-à-dire le plus près possible d'un bâtiment, idéalement accolées à celui-ci. Dans la mesure du possible, leur installation à l'intérieur du bâtiment permet d'éviter une situation peu esthétique.

Des stations semblables ont déjà été installées dans les départs des téléphériques de plusieurs alpages (Toumalay, Clé, Jable et Entre-deux Siex).

A signaler par ailleurs que la station actuelle de la Cierne du Pont alimente notamment tous les alpages communaux situés en amont (Pâquier Geneyne, Receviau, Croset). Cette solution permet donc de rénover l'annexe du chalet en vue d'y intégrer la station électrique et de mettre le reste du volume à disposition de l'amodiateur pour y entreposer du matériel.

2. La Bazine

Réfection des conduites d'eau sur le secteur « Le Pont – La Bazine »

Lors de la rénovation du chemin d'alpage de Croset, les conduites d'eau ont été rénovées entre Croset et la Cierne du Pont.

Avec la mise en terre des lignes électriques, il est apparu opportun de prolonger la conduite d'eau du secteur « Le Pont – La Bazine » en direction de la Bazine. Le coût de ces travaux sera réparti entre les propriétaires concernés.

3. Paray Charbon

Pose d'une citerne complémentaire

Avec les conditions climatiques de l'été 2018, il est apparu nécessaire de prévoir la pose d'une citerne complémentaire pour cet alpage. Cette installation permettra d'assurer le pompage d'une quantité d'eau suffisante en cas de besoin.

L'amodiateur de l'alpage s'est déclaré prêt à effectuer lui-même les travaux d'installation en terre de la citerne.

4. Pra Cornet

Agrandissement de la courtine

Si le volume de la fosse à lisier de cet alpage s'avère suffisant, il n'en est pas de même pour la surface de la courtine. Depuis plusieurs années, l'amodiateur entrepose un deuxième tas de fumier à plusieurs mètres de distance, sur le pâturage, ce qui ne peut perdurer, les services de l'Etat étant déjà intervenus à ce sujet. Afin de résoudre ce problème, il est proposé d'agrandir la surface de la courtine et de l'enserrer sur 3 côtés avec des murs.

5. Les Fonds

Electrification du chalet

Quelques chalets d'alpages communaux ne sont toujours pas dotés d'électricité (Paray Charbon, Derrière Forcla, Charbonnet, Entre deux Siex, Lavaux). Si ces chalets sont trop éloignés pour être reliés au réseau électrique, ce n'est pas le cas du chalet des Fonds qui peut être électrifié depuis la station qui se trouve au chalet de Pra Cornet, à environ 650 m' de distance.

Le propriétaire de l'alpage du Fodéra, situé à env. 750 m' du chalet des Fonds, souhaite se relier au réseau. Au vu du projet d'extension de la ligne entre Pra Cornet et le Fodéra, la municipalité a décidé de profiter de cette opportunité pour raccorder le chalet des Fonds au réseau.

Ce chalet fait partie du train d'alpages « Les Coulaytes - Les Fonds - Lavaux », le bétail y est estivé à deux reprises en juin et septembre. Ces travaux permettraient à l'amodiateur de disposer d'électricité tout au long de la journée, sans utilisation d'une génératrice bruyante pour la traite, la fabrication du fromage et l'utilisation personnelle.

Il est aussi à considérer les exigences de plus en plus strictes quant à l'hygiène relative à la fabrication du fromage d'alpage et notamment la nécessité de pouvoir y chauffer de l'eau par un autre biais que sur un feu de bois.

Les coûts de l'enfouissement de la ligne électrique entre Pra Cornet et Les Fonds seront répartis entre la Commune, le propriétaire du Fodéra et le Groupe E qui profitera également de ces travaux pour améliorer son réseau de distribution.

A signaler également que la municipalité a donné son autorisation à la Société Pontia SA (dont la commune est actionnaire) pour l'installation d'une couverture photovoltaïque sur le pan « Sud » de l'ariau de Pra Cornet, financé par Pontia SA, qui permettra la production d'électricité pour l'alpage de Pra Cornet et la réinjection sur le réseau général.

6. Rural de L'Etambeau**Mise en conformité des installations électriques et pose d'un compteur d'eau**

Suite au contrôle officiel électrique effectué en automne 2018, d'importants travaux de mise en conformité des installations sont nécessaires et doivent être exécutés encore cette année.

Dans le cadre des nouvelles dispositions légales en matière de distribution de l'eau, il y a lieu de poser également un compteur d'eau.

En l'état actuel, il est trop onéreux de prévoir cette installation à l'intérieur du rural, ceci compte tenu du passage des conduites actuelles à l'extérieur. Aussi, la municipalité prévoit de poser ce compteur à l'extérieur dans une chambre spéciale à cet effet.

Les montants nécessaires à ces travaux n'étaient pas connus lors de l'élaboration du budget 2019, c'est pourquoi nous vous proposons de les intégrer dans ce préavis.

PARTICIPATION FINANCIERE DE TIERS

Des aides financières seront demandées à l'Office de crédit agricole (OCA) de Prométerre, notamment pour les points 3, 4, et 5 ci-dessus

Par ailleurs, le Groupe E prendra à sa charge la partie relative à la station électrique au chalet de la Cierne du Pont. La commune touchera, pour sa part, une indemnité unique du Groupe E de l'ordre de CHF 4'000.00 pour la mise à disposition du local abritant la station.

La municipalité a également pris note, avec intérêt, du fait que certains amodiateurs, en coordination avec le service des travaux de la commune et les entreprises adjudicataires, participeront à la réalisation de certains travaux.

Demande de crédit pour divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Etambeau

COÛTS ESTIMATIFS DES TRAVAUX

1 La Cierne du Pont - annexe "Nord"

Gros œuvre, maçon., aménag.	CHF	40'000.00	
Charpente	CHF	5'000.00	
Menuiserie	CHF	5'000.00	
Revêtement façades en bois	CHF	5'000.00	
Participation du Groupe E	CHF	-	25'000.00
Sous-total	CHF	55'000.00	30'000.00

2 La Bazine - conduites d'eau

Participation aux travaux de fouille	CHF	15'000.00	
Sous-total	CHF	15'000.00	15'000.00

3 Paray Charbon - citerne d'eau

Achat et pose d'une citerne	CHF	12'500.00	
Participation de l'amodiateur	CHF	-	8'000.00
Sous-total	CHF	12'500.00	4'500.00

4 Pra Cornet - agrandissement de la courtine

Gros œuvre, maçonnerie	CHF	37'000.00	
Participation de l'amodiateur	CHF	-	3'000.00
Sous-total	CHF	37'000.00	34'000.00

5 Les Fonds - électrification

Fouille Pra Cornet - Les Fonds	CHF	30'000.00	
Contribution de raccordement	CHF	12'000.00	
Génie civil	CHF	2'000.00	
Installations électriques intérieures	CHF	15'000.00	
Participation de privés aux fouilles	CHF	-	15'000.00
Sous-total	CHF	59'000.00	44'000.00

6 Rural de l'Etambeau - mise en conformité

Installations électriques	CHF	6'000.00	
Pose d'un compteur d'eau	CHF	5'500.00	
Sous-total	CHF	11'500.00	11'500.00

TOTAL DES TRAVAUX TTC	CHF	190'000.00
------------------------------	------------	-------------------

TOTAL PARTICIPATIONS DE TIERS	CHF	51'000.00
--------------------------------------	------------	------------------

TOTAL DES TRAVAUX A CHARGE DE LA COMMUNE TTC	CHF	139'000.00
---	------------	-------------------

CONCLUSIONS

Demande de crédit pour divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Etambeau

Au vu de l'importance d'assurer à nos alpages communaux de meilleures conditions d'exploitation, la municipalité vous encourage vivement à accepter ce préavis.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 1/2019 du 5 février 2019 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'autoriser** la municipalité à entreprendre divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Etambeau.
- **D'octroyer**, à cet effet, un crédit de CHF 139'000.00
- **De financer** ce montant par :
 - Une participation financière éventuelle de l'Office du crédit agricole (OCA) de Prométerre.
 - L'investissement net de CHF 139'000.00 par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.
- **D'amortir** le montant d'investissement net de CHF 139'000.00 sur une période de 25 ans, à raison d'environ CHF 5'560.00 par année, la première fois au budget suivant les travaux. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 3'475.00 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 5 février 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Eliane Morier

Annexe :
Photos et plans.